

**PROCES VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 30 septembre 2021 à 18h00 en Salle des Conseils**

Présents : Biérix G. ,Rebut P. ,M'Bah-Illamoko P.,Philippot O. ,Boisson L. ,Cloppet A. ,Deruty G.,Blachier B. ,Moyroud M. ,Meunier S. ,Reverdy F. ,Nony M. ,Hilkens B. ,Esclanguin J. ,Delaye L. , Walter A.

Absents excusés : Bricchet Billet B. ,Plataret R. ,Ripert N

16 présents à 18h00.

Le quorum est atteint.

L'ordre du jour proposé par le président de la séance, Monsieur le chef d'établissement est le suivant :

PROJET D'ORDRE DU JOUR :

- Désignation du (de la) secrétaire de séance, émargement.
- Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 21 juin 2021.
- Voyages.
- Journée du patrimoine
- Contrats et Conventions.
- D.B.M pour vote.
- Questions diverses (auto-évaluation) :

Le Conseil d' Administration se déroule en salle des conseils dans le cadre du protocole sanitaire.

Madame MAUGET Patricia est désignée comme secrétaire de séance

Approbation du Conseil d'Administration.

Voté à l'unanimité

1/ Budgets voyages

Monsieur le Proviseur informe l'assemblée que 7 voyages sont prévus cette année. Les voyages retranscrivent la volonté de refaire sortir les élèves après 2 années compliquées. Les élèves de première sont les principaux concernés.

Monsieur le Proviseur précise en outre que seule une interdiction des autorités françaises pourrait empêcher le départ.

Pour tous les voyages, il est précisé qu'un pass sanitaire valable est exigé sur toute la durée du voyage, et qu'il n'y aurait pas de gestion des tests PCR durant les séjours. De plus, il conviendra de communiquer la liste des élèves qui partent en voyage à Madame l'infirmière.

Pour le reste à charge des familles, le paiement peut être échelonné en 3 mensualités.

- **Berlin.**

Professeur organisateur : Madame Le Bourdonnec.

Date du voyage : du 6 au 12 février 2022

Coût global du voyage : 30 831.43€, avec une participation des familles de **380€**

Classes concernées : STI2 / STI4 et 2^{nde} – Classes Germanistes

Approuvé à l'unanimité

- **Irlande**

Professeurs organisateurs : Mme Thivin et Mme Licheri

Date du voyage : du 4 au 10 février

Coût global du voyage (après rectificatif communiqué aux membres du CA) : 21 800€, avec une participation des familles de **412€**

Classes concernées : STI1 / S4 / + 14 élève de S1

Il pourrait y avoir 14 élèves de plus, ce qui ferait encore baisser le prix.

Approuvé à l'unanimité

- **Nord de l'Italie.**

Professeur(s) organisateur(s) : Mme Moyne

Date du voyage : du 7 au 12 février

Coût global du voyage : 22 060€, avec une participation des familles de **233€**

Classes concernées : les classes de bac pro

Approuvé à l'unanimité

- **Tarragone**

Professeur(s) organisateur(s) : Mme Reverdy

Date du voyage : du 6 au 11 février

Coût global du voyage : 15 480€, avec une participation des familles de **344€**

Classes concernées : 1^{ère} STI4 / S1 / STI6

Approuvé à l'unanimité

- **Prague – Cracovie**

Professeur(s) organisateur(s) : M. Reverdy

Date du voyage : du 4 au 11 février

Coût global du voyage : 62 314€, avec une participation des familles de **439€**

Classes concernées : 1S1 / 1S2 STI3 et STI5

Approuvé à l'unanimité

▪ **Malte** Au départ de Lyon - Visite d'une filiale de ST Microelectronic
Professeur(s) organisateur(s) : Mme Spencer et Mme Thivin

Date du voyage : du 16 au 20 janvier

Coût global du voyage : 12534.17€, avec une participation des familles de **464€**

Classes concernées : BTS

Approuvé à l'unanimité

▪ **Les Ecouges – Gîte dans le Vercors**
Professeur(s) organisateur(s) : M. Prigent

Date du voyage : 2 jours en avril. Dates à préciser

Coût global du voyage : 2 285€, avec une participation des familles de **10€**

Classes concernées : 3^{ème} pro

Approuvé à l'unanimité

2/ Contrats et Conventions

2.1 Achat et maintenance de photocopieurs

Monsieur le Proviseur fait part des difficultés rencontrées avec l'entreprise RICOH dans le cadre de la convention qui lie le lycée avec ce fournisseur, pour les copieurs de la salle des professeurs et de la direction.

A partir de cette année, le lycée passera par l'UGAP pour l'achat de ses photocopieurs (ce qui dispense de la passation d'un marché).

Les nouveaux photocopieurs arriveront d'ici 2 mois. Ce qui va soulager les enseignants qui connaissent des problèmes d'impression, le photocopieur du bâtiment C étant en panne régulièrement.

Une DBM est faite pour voter le contrat de maintenance.

Voté à l'unanimité

2.2 Convention Piscine avec la ville de Voiron

Le renouvellement de cette convention est effectué pour une durée de 3 ans.

Le montant varie selon l'utilisation. Des menus d'EPS sont proposés, notamment en natation.

Voté à l'unanimité

2.3 Convention pour l'occupation du stade de la Dalmassière avec la ville de Coublevie

L'arrivée du nouveau DGS devrait remettre à plat les données pour la location du stade. Le Lycée est dans l'attente des nouvelles potentielles demandes de la commune, étant entendu que la direction ne souhaite pas augmenter sa participation de façon significative, au regard de l'utilisation qui en est faite.

Une réunion pour remettre les choses à plat est prévue début octobre.

Voté à l'unanimité

2.4 Convention pour l'AGIR (Aéroclub de Grenoble)

AGIR assure un enseignement à la préparation du BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) pour les élèves de 2^{nde} et de 1^{ères} volontaires. La participation des familles s'élève à 190€.

Voté à l'unanimité

2.5 Convention avec le Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

Cette convention formalise l'accord entre le lycée et ce centre de formation qui est à destination des bacs pro – Filière BAC Pro Aménagement Finition du bâtiment. Elle est passée pour une durée de 2 ans, de 2021 à 2023.

Le budget total est de 100K€ par année scolaire (Paiement de la totalité des frais).

Voté à l'unanimité

2.6 Convention avec le Lycée Vaucanson de Grenoble

Le Lycée Vaucanson fait office de centre mutualisateur et paie les heures qui sont effectuées par les enseignants de la NAT dans les unités de formation des apprentis.

Le coût est le suivant : 2000€ en part fixe et une part variable de 5€ par bulletin de paie.

Dans le cadre de l'apprentissage, le lycée peut recruter du personnel, mais c'est le centre mutualisateur en assure les paies.

Voté à l'unanimité

2.7 Convention avec le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies Alternatives (CEA)

Cette convention concerne l'accueil de 2 étudiants de la prestigieuse université du MIT (Massachusetts Institute of Technology) qui viennent passer 1 mois en France, entre le CEA, le Lycée et d'autres établissements.

Voté à l'unanimité

2.8 Convention avec l'Université Grenoble Alpes (UGA)

L'objet de cette convention est le rapprochement des domaines pédagogiques pour une possible réorientation en cours de cursus des étudiants aux classes préparatoires des grandes écoles. Cette convention a ainsi pour objectif de sécuriser les élèves de prépa qui souhaitent renoncer à suivre cette voie.

Voté à l'unanimité

2.9 Convention avec l'association « Entreprendre pour Apprendre »

Cette convention permet à 90 élèves de 1^{ère} de STI2D de travailler avec des membres de cette association, « mentors » du pays voironnais, par petits groupes de 7 élèves.

Il est proposé aux élèves une formation à la création d'entreprise. Ceux-ci doivent se mettre en situation et imaginer un produit et une entreprise à créer par équipe et ils présentent le fruit de leur travail à un jury.

Une participation de 1000€ est demandée à l'établissement.

Voté à l'unanimité

2.10 Convention avec LUX de Valence pour le projet « Raconte-moi ta vie »

« LUX Scène nationale » est une maison artistique et culturelle située à Valence, dédiée aux créations contemporaines et à la rencontre des arts visuels et scéniques.

Ce projet met en lien un auteur et les enseignants avec les lycéens dans le but de produire 2 récits qui seront ensuite transposés en scénarii sonores.

Professeur(s) organisateur(s) : Mme Ruel et Mme Jouvençon

Classes concernées : 2mbc

Dates des interventions : les 5, 12 et 19 octobre / les 9, 16 et 23 novembre / le 7 décembre

Financement : prise en charge globale du projet par la région AURA

Participation du lycée : 0€

Voté à l'unanimité

2.11 Convention avec le Grand Angle de Voiron – Patrimoine Industrie et Art urbain

Ce projet a pour objectif la réalisation de photos sur un site industriel. Cela permettra également une approche du patrimoine industriel voironnais à travers des visites de lieux, des enquêtes de terrain et une recherche aux archives de la ville de Voiron.

Professeur(s) organisateur(s) : Mme Ruel

Intervenant extérieur : Jakidan

Classes concernées : 1mei

Dates du projet : du 01/09/2021 au 30/06/2022

Financement : prise en charge du projet par la région AURA à hauteur de 856€ et par le Grand Angle à hauteur de 600€

Participation du lycée : 170€

Voté à l'unanimité

2.12 Convention avec le Festival « Livre à vous » - Projet Eloquence et Booktubes – Corps et Voix -

Cette convention verra la participation des élèves au festival au travers de l'étude d'une œuvre. Ils devront rendre un booktube (vidéo postée sur un site Youtube).

Participation du lycée : 241€

Voté à l'unanimité moins une abstention

2.13 Convention – Objets confectionnés

Objet : confection plateau pompe (prix de revient 14€ prix de vente = 55€). 100 plateaux vendus

Objet : bouchons de doseurs de frein (prix de revient 50€ et vente jusqu'à 300€)

Objet : Exposition Sublet / Client Correrie, Grande Chartreuse – 1606€.

NB La Grande Chartreuse livre le bois pour une valeur de 2600€ à 4000€

Objet : Escalier droit / Client DUPERRIER – 750€

Monsieur le Proviseur indique que les élèves travaillent ainsi que des outils et/ou machines hors du commun et pour lesquels ils auraient peu d'autres opportunités de le faire.

Voté à l'unanimité

3/ DBM pour Vote

Monsieur le Proviseur indique qu'il est demandé à l'assemblée de l'autoriser à pratiquer un prélèvement de 30 K€ sur les réserves :

23K€ pour l'achat des copieurs

7 K€ pour la maintenance.

Ce prélèvement permet d'anticiper et de ne pas attendre le Fonds Régional d'Investissement (FRI)

Voté à l'unanimité

4/ Don en nature

La société « le Comptoir de l'Ourse » fait don au lycée de parquets stratifiés et de bidons de crépis

Voté à l'unanimité

5/ Informations

5.1 Projet d'évaluation

Dans le cadre de la réforme du bac,

- Il est demandé de faire un projet d'évaluation afin de viser l'équité pour les différentes classes. Cela comptera pour 40% de la note globale du baccalauréat.
- Le corps enseignant et la direction travaille sur ce projet.
- Le projet sera présenté lors d'un prochain CA.

5.2 Journées du patrimoine

Le lycée a été ouvert lors des journées du patrimoine, en présence d'un intervenant extérieur ; Jadikan, photographe proche de l'art urbain. Les retours ont été très positifs.

Presque 300 visiteurs se sont présentés. Des photos ont été prises et sont vendues.

Fin de la Séance à 19h15.

Secrétaire de Séance	Le Proviseur
 Patricia MAUGET	 Gilles BIETRIX